



Per
PRUNELLI

PER PRUNELLI LA PAROLE TENUE, L'ACTION UTILE

Nous voulons ouvrir une **nouvelle page** pour Prunelli : une commune **mieux gérée, plus transparente et plus concertée**, qui **respecte la parole donnée** et **priorise l'essentiel**.

Notre projet est **clair, réaliste et finançable** : maîtriser les dépenses et **investir là où cela compte vraiment**, pour les **enfants**, les **aînés** et le **quotidien des Prunellacci**.



LISTA **PER PRUNELLI**
PURTATA DA
ESTEBAN SALDANA

Suivez toutes nos vidéos, informations et propositions en direct :

> **Inscrivez-vous à notre WhatsApp**
en envoyant un message au **06 20 84 68 00**



UNE LISTE PLURIELLE **POUR UN PROJET CLAIR, TRANSPARENT ET RÉALISABLE**

Notre **liste** rassemble des femmes et des hommes issus de **différents horizons politiques et sociaux**, ayant à cœur de proposer un projet **ambitieux** mais **réaliste** à destination des Prunellacci.

Des hommes et des femmes aux **compétences complémentaires** qui ont en partage **l'amour de leur commune** et la volonté ferme de **défendre les intérêts de ses habitants**.

Des femmes et des hommes **liés** par un sens profond du **bien commun**, de l'**éthique** et de la **transparence** réunis autour d'un **programme clair, détaillé et réfléchi**.

Certaines et certains étaient déjà présents lors des scrutins de 2019 et 2020 ; d'autres nous ont rejoints, inspirés par une démarche fondée sur un triptyque simple et exigeant : **honnêteté, travail, rigueur**.

Cette **diversité** et cette énergie **collective** sont notre **force**.

Notre équipe est **plurielle, ouverte, sans étiquette**, portée par une **équipe soudée, motivée et enthousiaste au service de l'avenir de Prunelli**.

Notre démarche marque un **véritable renouveau : clarté, transparence, cohérence** et une volonté d'**avancer avec méthode et responsabilité**.

Là où **l'opacité** et **l'ambiguïté** prévalent, **nous opposerons la lisibilité et la transparence**.

Là où des **projets incohérents**, voire parfois **hors sol**, ont été engagés sans vision d'ensemble, **nous privilégierons des projets concrets, réellement réalisables**, en phase avec les **besoins quotidiens des Prunellacci**.

Une équipe **motivée**, une démarche **solide**, un projet **clair** :

voici la **dynamique** que nous proposons pour **écrire une nouvelle page** pour Prunelli.

UN CHEF DE FILE EXPÉRIMENTÉ ET ÉNERGIQUE

À la **tête** de **notre démarche**, un **chef de file expérimenté**, engagé dans l'opposition municipale **depuis 2019**, qui a assumé sa mission avec **détermination, énergie et abnégation**, malgré une adversité parfois intense.

Présent à chaque séance du conseil municipal, il **maîtrise** l'ensemble des **dossiers** et **connaît** parfaitement les **rouages** de l'action communale.

Doté d'une grande capacité de **travail et d'analyse**, il a toujours veillé à être **force de proposition**, même lorsque les vents contraires soufflaient avec virulence.

Investi dans une démarche **constructive** et **responsable**, il n'a jamais hésité à tirer la **sonnette d'alarme** et à appeler à la **vigilance** lorsque certains projets allaient à **l'encontre** du **bien-être** de la population et de **l'intérêt public**.

Son long **parcours** de **militant**, qui l'a notamment conduit à devenir **attaché de groupe à la Collectivité de Corse**, lui a permis de **développer** un solide **esprit de synthèse** et une véritable **capacité à convaincre**.

Loin des caricatures que certains tentent de lui attribuer, **celles et ceux** qui ont **travaillé à ses côtés** soulignent au contraire sa **grande qualité d'écoute**, sa recherche constante du **consensus** et son **profond respect** de la **parole et de l'opinion de chacun**.

Des **valeurs** qu'il met en **pratique** chaque jour dans son métier d'**enseignant**, qu'il exerce avec le même **sens de l'engagement**.



UN BILAN FINANCIER QUI ENGAGE LOURDEMENT L'AVENIR

Le rapport de la Chambre régionale des comptes dresse un constat clair de la gestion menée au cours de cette mandature.

Il met en évidence **un manque de transparence, une désorganisation des services** générant des **surcoûts**, une **augmentation** importante du nombre de personnels sans création de nouveaux services, ainsi qu'une **absence d'anticipation financière** sur les projets engagés.

4.1.2 Des charges de gestion en progression constante

Entre 2018 et 2022, les charges de gestion⁴⁷ ont augmenté de 38 %. La progression a été particulièrement importante en 2022.

Tableau n° 9 : Charges de gestion du budget principal

En €	2018	2019	2020	2021	2022	Evol. %
Charges à caractère général	1 093 862	1 081 403	1 142 418	990 169	1 249 850	14 %
+ Charges de personnel	1 182 430	1 450 532	1 513 631	1 658 609	1 791 011	51 %
+ Subventions de fonctionnement	398 350	257 208	270 144	396 682	640 360	61 %
+ Autres charges de gestion ⁴⁸	83 871	159 845	130 459	142 646	130 978	56 %
= Charges de gestion	2 758 513	2 948 988	3 056 652	3 188 106	3 812 199	38 %

Source note : Chambre régionale des comptes à partir des comptes de gestion du budget principal.

En leur sein, les charges à caractère général ont cru de 14 % et représentent près d'un tiers des dépenses de gestion. L'examen des différents comptes de charges n'appelle pas d'observations particulières.

Les charges de personnel ont connu la hausse la plus forte en volume. Elles ont progressé de plus de 0,6 M€, soit une augmentation de 51 % entre 2018 et 2022, où elles ont représenté 483 € par habitant contre 601 € pour la moyenne de la strate.

En cinq ans, la rémunération du personnel titulaire a augmenté de 0,39 M€ soit une hausse de 49,2 %, tandis que la rémunération du personnel non titulaire a diminué de 0,08 M€.

Plusieurs décisions viennent expliquer cette augmentation :

L'effectif municipal est passé⁴⁹ de 31,8 emplois permanents en équivalent temps plein⁵⁰ (ETP) en 2018 à 46 en 2022, soit une augmentation de près de 45 %. La commune a intégré dans ses effectifs 11 agents sur la période ;

Extrait du rapport Cour Régionale des comptes

La **liste des anomalies et des erreurs de gestion** relevées par la Cour est longue.

COMMUNE DE PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Tableau n° 17 : Exemples de fournisseurs et prestataires de la commune sans marché public

	2020	2021	2022	2023	Total
Fournisseur n°1	32 041	34 377	43 085	41 756	151 259
Fournisseur n°2	15 442	5 742	6 763	15 402	43 349
Fournisseur n°3	86 744	133 745	136 787	126 724	484 000

Source note : Chambre régionale des comptes à partir des données de la commune.

Au-delà du risque juridique pris par la commune en ne garantissant pas la liberté d'accès à la commande publique, celle-ci se prive d'un axe de performance en matière d'achats en ne favorisant pas les économies d'échelle grâce à une mise en concurrence systématique de ses fournisseurs.

Ces pratiques ont cours dans un contexte où, par ailleurs, les décisions prises en matière de marchés publics font rarement l'objet d'un compte-rendu au conseil municipal par le maire, comme cela s'impose en la matière (voir partie 2.1.3 ci-dessus).

Extrait du rapport Cour Régionale des comptes

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à la fin de l'année 2022, **les dépenses de personnel avaient augmenté de 51 %**, tandis que la **fiscalité locale progressait de 31 %**.

Entre 2018 et 2022, les recettes fiscales propres ont progressé de 31 % sous l'effet principal de la revalorisation des bases et accessoirement d'une hausse du taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2022 (de 17,78 % à 19,50 %).

Extrait du rapport Cour Régionale des comptes

Tableau n° 19 : Évolution des indemnités versées aux élus

	2018	2019	2020	2021	2022
	61 362	114 521	118 008	117 283	117 432

Source note : Chambre régionale des comptes à partir des données de la commune.

Extrait du rapport Cour Régionale des comptes

Le rapport souligne également la **hausse des indemnités des élus**, le recours massif à des **prestataires extérieurs pour des missions pouvant être assurées en régie**, ainsi qu'une **forte dépendance économique vis-à-vis du centre d'enfouissement de la STOC**.

	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Charges de personnel et frais assimilés	Recette redevance STOC	% des revenus de la STOC dans les recettes de fonctionnement	Résultat net de fonctionnement (sans la redevance de la STOC)
2018 (ancienne mandature)	3 415 658,63 €	3 089 661,01 €	1 396 884,11 €	228 886,60 €	6,70%	97 111,02 €
2019 (1er mandat)	3 584 467,43 €	3 218 638,54 €	1 590 147,73 €	218 846,40 €	6,11%	146 982,59 €
2020 (ancien conseil municipal)	4 440 444,63 €	4 301 429,54 €	1 737 429,84 €	222 838,70 €	5,02%	85 821,61 €
2021	4 477 668,25 €	3 727 722,17 €	1 821 327,65 €	852 779,80 €	19,05%	102 831,72 €
2022	5 009 871,17 €	4 196 258,68 €	1 925 003,09 €	1 090 411,60 €	21,77%	276 799,11 €
2023	5 033 468,88 €	4 158 719,83 €	1 940 209,63 €	983 042,90 €	19,55%	109 193,85 €
2024	5 086 435,04 €	4 479 307,79 €	2 119 537,77 €	897 140,80 €	17,64%	200 013,55 €

Article 70388 : Autres redevances et recettes diverses

Budget Principal : 900 000,00

Budget Supplémentaire : 0,00

R.A.R. : 0,00

D.M./V.C. : 0,00

Total Budget : 900 000,00

Total Réalisé de l'exercice : 1 162 345,30

Total Engagé + En cours : 0,00

Solde : 262 345,30

% de réalisation : 129,15 %

Article	Opt	Fonction	Date	Encours	Année	N° P.	N° Bud	Tiers	Objet	TTC
70388	020	29-09-2024		2025	384	69	STOC		STOC II REDEVANCE 1ER SEMESTRE 2025	341 085,60
70388	020	31-12-2025		2025	667	116	STOC		STOC REDEVANCE 2EME SEMESTRE 2025	821 259,70
Total Réalisé										1 162 345,30
Total Article : 70388										1 162 345,30

Extrait du grand livre comptable de la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu – Article 70388 "Autres redevances et recettes diverses", exercice 2025

En construisant une part essentielle de son équilibre budgétaire sur les seules recettes issues de ce centre, **la majorité a fait un choix risqué pour l'avenir de la commune**. Ce constat ne vient pas de l'opposition, mais de la Chambre régionale des comptes.

Corse infos

CORSA INFIAMAZIONE

4

Prunelli di Fium'Orbu : 15 ans de plus pour la Stoc et ses déchets

Un projet d'extension du centre d'enfouissement prévoit de renforcer la capacité d'accueil des ordures sur le site pour une durée supplémentaire de 15 ans, malgré une fermeture initialement prévue en 2023. La phase d'enquête publique va commencer le 30 mai

Corse Matin 21.05.2022

L'ouverture prochaine du centre de tri de Monte rend cette dépendance encore plus fragile, les recettes de la STOC étant appelées à diminuer mécaniquement et de manière significative.



STOC

À cela **s'ajoutent près de 12 millions d'euros d'emprunts contractés en six ans.** Il faut également rappeler que le **terrain et la maison Santoni, acquis par l'Office Foncier pour 800000€** autour de 2020, devront être **remboursés par la commune au plus tard en 2026.**

Le tout s'inscrit dans un contexte de sous-entretien manifeste du patrimoine communal. **L'ensemble dessine une situation financière tendue, qui réduira durablement les marges de manœuvre de la commune.**

Ce sont autant de décisions dont la facture sera réglée demain par les générations futures.

Face à ce constat, notre démarche est claire : **remettre la gestion communale sur des bases saines.**

En **maîtrisant les dépenses de fonctionnement, en réduisant le recours excessif aux prestataires extérieurs, en réorganisant les services et en s'appuyant pleinement sur les compétences des agents communaux,** nous voulons **dégager des économies réelles pour financer des projets utiles, durables et véritablement adaptés** aux besoins de **Prunelli et de ses habitants.**

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE ISSUE DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

L'enquête préliminaire pour prise illégale d'intérêts, favoritisme et détournement de fonds publics étant désormais close, il appartient au procureur de décider des suites à donner.

Pour notre part, nous avons fait le choix de la responsabilité et de la mesure.

À plusieurs reprises, **nous avons alerté la majorité** sur la nécessité de corriger certaines pratiques.

Ces appels sont restés sans effet.

Contrairement à ce que la majorité avait fait par le passé, **nous avons refusé d'entrer dans une logique de procédures judiciaires.**

Nous ne cherchons ni l'escalade, ni l'instrumentalisation.

Notre rôle est d'agir dans l'intérêt général, pas d'alimenter les tensions.



LA VÉRITÉ SUR LES IMPÔTS À PRUNELLI

DES ENGAGEMENTS NON TENUS, DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Depuis le début de la mandature, la majorité répète que la commune aurait « préservé le pouvoir d'achat » et n'aurait « jamais augmenté les impôts locaux ».

Pourtant, les documents officiels – ceux de la commune et ceux de la Chambre régionale des comptes – montrent une situation très différente.



1. DES TAUX “BAS”... QUI NE VIENNENT PAS D'EUX

Le **taux communal** de taxe foncière est effectivement **bas**. Mais ce taux n'est pas le résultat de l'action de la majorité actuelle : il provient des **mandatures précédentes**, qui avaient fait le choix d'une **fiscalité modérée et stable** pendant des années.

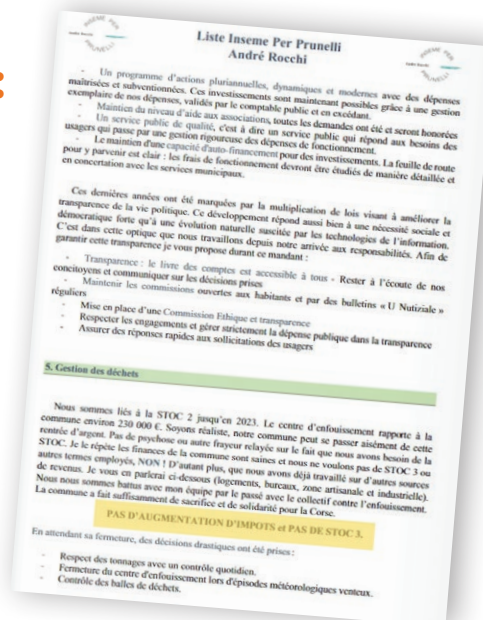
2. UN ENGAGEMENT CLAIR EN 2020 : “PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS”

Dans leur programme 2020, on pouvait lire en toutes lettres :
« **PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS** ».

Dans U Nutiziale, le maire réaffirmait encore récemment : « *Nous n'avons jamais eu recours à une hausse des impôts locaux depuis le début de cette mandature.* »

Ces engagements étaient simples et sans ambiguïté.

Dès lors, une question légitime se pose : comment expliquer que ces affirmations soient en contradiction directe avec les chiffres officiels ?



3. QUE MONTRENT LES CHIFFRES PUBLICS ?

La Chambre régionale des comptes (CRC) établit un constat net :

- **+31 % de recettes fiscales entre 2018 et 2022.**
- Une **augmentation due principalement** à la **revalorisation des bases**, et aussi à une **hausse du taux** en 2022 (de 17,78 % à 19,50 %).
- Un **contrat signé en 2021** avec un cabinet **pour optimiser les bases fiscales.**
- Et une **volonté affirmée** par la commune de **poursuivre ce travail.**

À l'inverse, la **revalorisation nationale** décidée par l'**État** sur la même période n'est que de **+8,2 %**. La différence – plus de **+22 points** – provient donc **principalement de décisions locales.**

Et il est important de rappeler que ces chiffres ne sont pas une opinion politique : ce sont les constats d'une institution indépendante, la Chambre régionale des comptes.

4. L'ÉPISODE DU VOTE DES TAUX EN 2022 : UNE CONFIANCE TROMPÉE

Lors du ROB 2022, la majorité affirmait clairement que **les taux n'augmenteraient pas.**

Quelques semaines plus tard, en séance, elle a présenté une **hausse de 1,72%** du taux du foncier bâti **indispensable**, en évoquant une perte de « **centaines de milliers d'euros** » si rien n'était fait.

Sur la base de ces informations, nous avons voté en confiance, pensant protéger les finances communales. La réalité vérifiée ensuite est que la perte annoncée **était largement surestimée** et qu'elle aurait été **bien moindre.**

Après un tel décalage entre les annonces et la réalité, nous ne pouvons plus nous fier aux déclarations de la majorité. Désormais, nous ne votons plus aucun dossier présenté en séance si nous n'avons pas pu vérifier les informations au préalable, ce qui n'est possible que lorsque les documents sont transmis dans les délais.

4.1.1.1 Les ressources fiscales

La commune fait partie de la communauté de communes de Fium'Orbu Castellu, établissement public intercommunal de coopération à fiscalité additionnelle. Les ressources fiscales propres nettes des restitutions représentent en moyenne 31 % des produits de gestion. Elles sont composées des impôts locaux pour près de 97 %, des taxes liées aux transports de véhicules et droits de stationnement et des taxes liées à l'urbanisation et à l'environnement.

Interrogée sur ces éléments, la commune a fourni un contrat signé en février 2021 avec un cabinet en vue d'une prestation d'accompagnement à la fiscalité locale. L'objet du contrat concerne particulièrement l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation classés en catégories insalubres et déclarés sans éléments de confort. Elle a affirmé sa volonté de poursuivre ce travail de revalorisation des bases.

COMMUNE DE PRUNELLI-DI-FIUMORBO

Entre 2018 et 2022, les recettes fiscales propres ont progressé de 31 % sous l'effet principal de la revalorisation des bases et accessoirement d'une hausse du taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2022 (de 17,78 % à 19,50 %).

4.2 Les principales recettes de fonctionnement 2022

La fiscalité locale : un maintien des taux

Comme 2017, du fait d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement liée à une gestion rigoureuse des projets et de leurs subventions, la Commune n'augmentera pas, en 2022, la « pression fiscale » communale.

Les taux d'imposition ménages seront maintenus cette année encore sur la base des taux suivants :

% Foncier bâti :	17,88 % (4,88 + 12,9 taux départemental)
% Foncier non bâti :	50,23 %
% C.F.E. :	7,08 %

c o m m e

5. POURQUOI LES HABITANTS ONT-ILS PAYÉ PLUS ALORS QUE LES TAUX SEMBLAIENT STABLES ?

Parce qu'il existe deux façons de faire augmenter l'impôt : en augmentant les **taux** (ce qui a été fait en 2022) ou en augmentant les **bases** (ce qui a été fait chaque année depuis 2021).

La CRC montre que **la commune a optimisé les bases** via un cabinet privé, a **poursuivi ce travail** et a ainsi généré la **majeure partie de la hausse**.

Résultat : même avec un taux affiché comme "**stable**", l'impôt payé par les habitants **augmente** dès que les bases augmentent.

À aucun moment les habitants n'ont été clairement informés de ces hausses de bases, alors qu'elles ont fortement augmenté le montant réel de leur impôt.

6. POURQUOI CELA POSE PROBLÈME ?

Parce que la majorité communique : sur un taux "**inchangé**" ou sur un chiffre de **195 € par habitant** sans expliquer la **vraie mécanique fiscale**.

Ces chiffres, présentés isolément, donnent une **image flatteuse**, mais **ne reflètent pas** la **réalité vécue** par les **propriétaires**.

Les faits sont pourtant **simples** : les taux étaient plus **bas** avant eux, ils s'étaient **engagés** à ne pas augmenter les impôts, ils ont augmenté les **bases** tous les ans depuis 2021 (ainsi que le **taux** en 2022), les recettes fiscales ont bondi de **+31 %** de 2018 à 2022 (source Cour des comptes).

NOTRE ENGAGEMENT : LA TRANSPARENCE FISCALE

Notre position est claire : une fiscalité **lisible, assumée et expliquée**.

Une commune bien gérée doit **dire la vérité, respecter la parole donnée**, et permettre à chacun, grâce à une **information complète**, de se **forger sa propre opinion**.

DES URGENCES À TRAITER, ET SURTOUT UN AVENIR À RECONSTRUIRE

Notre commune s'enlise depuis trop longtemps. Nous proposons une rupture nette : **agir avec sérieux, concertation et méthode** pour remettre Prunelli sur une trajectoire solide.

Nos priorités sont claires : **sauvegarder le projet scolaire et sportif** et redonner un avenir à l'**EHPAD A Ziglia**.

Le **plateau scolaire et sportif** doit être **repensé intelligemment**, en fonction des **usages réels des enfants, des enseignants et des associations**, afin que ce beau projet soit un lieu **sécurisé, fonctionnel et vivant**.

Pour l'**EHPAD A Ziglia**, nous voulons sortir des demi-mesures :

- **rénovation urgente** des conditions actuelles,
- **lancement d'un projet réaliste de nouvelle structure**, pour offrir à nos anciens un accueil **digne et adapté**.

Même constat pour la **résidence Cardiccia** : depuis son rachat, **quasiment aucun travaux n'a été réalisé** et certains logements approchent l'**insalubrité**.

Le **logement** sera d'ailleurs l'un des piliers du futur **PLU**, avec une **priorité simple** : **permettre aux jeunes ménages de vivre et s'installer à Prunelli**, pas ailleurs.

Nous voulons également redonner à la **langue corse** la place qu'elle mérite. En favorisant l'arrivée de **Scola Corsa** et en généralisant l'**enseignement immersif**, nous renforcerons le **lien social**, l'**identité** et la transmission entre générations.

Pour faire de la mairie une vraie **casa cumuna paisana**, nous créerons un **Conseil citoyen** ouvert, participatif, utile : un lieu où les savoirs, les avis et les questions des habitants éclairent les décisions. Une gouvernance plus **ouverte**, plus **efficace**, plus **juste**.

D'autres actions rapides seront engagées : **toutes les informations seront disponibles sur : perprunelli.com**



UN PROJET ÉCONOMIQUE VRAIMENT DIFFÉRENT : DURABLE, LOCAL ET COHÉRENT

Notre vision économique marque une **véritable rupture**. Là où l'actuelle majorité navigue sans ligne directrice, nous proposons une politique économique **claire**, fondée sur la **transparence**, le **développement durable** et la **valorisation** de nos **forces locales**.

Nous voulons **stimuler l'activité des commerçants et des artisans, sécuriser les emplois existants**, en créer de nouveaux, et **attirer des commerces et entreprises complémentaires**. Nous accompagnerons les professionnels en difficulté au lieu de les laisser seuls, tout en **diversifiant l'économie communale** pour la rendre plus résiliente.

Notre démarche vise également à **renforcer l'attractivité du territoire**, grâce à de meilleurs accès et à la libération de foncier destiné à l'activité économique.

Notre objectif est simple : **redonner un souffle économique à Prunelli, favoriser les initiatives locales et construire une économie utile à tous les habitants**.



SAUVEGARDER LE PROJET SCOLAIRE ET SPORTIF : UNE PRIORITÉ POUR L'AVENIR

Le projet scolaire et sportif est l'un des enjeux les plus importants pour l'**avenir de nos enfants** et de **notre commune**. Pourtant, la majorité actuelle a lancé un programme d'**environ 20 millions d'euros, sans réelle concertation** avec celles et ceux qui en seront les premiers utilisateurs : **enseignants, parents d'élèves, personnels éducatifs, associations sportives**.



À ce jour, nous n'avons **aucun retour officiel** de la majorité sur l'état d'avancement du projet. Comme sur d'autres dossiers, **nous sommes tenus à l'écart** des informations essentielles, ce qui ne favorise ni la **transparence**, ni la **confiance**. Cette situation est d'autant plus préoccupante que la majorité a déjà, à de nombreuses reprises, avancé des affirmations **contredites par les faits**.

Nous sommes donc contraints de nous fier aux **innombrables retours** d'usagers, de professionnels et de personnels éducatifs, qui, eux, soulèvent des **incohérences majeures**.

Parmi les exemples les plus souvent cités :

- des **toilettes prévues hors de l'école**, obligeant des enfants en bas âge à sortir du bâtiment pour y accéder,
- des **terrains de padel récemment construits** qu'il faudrait **démolir puis reconstruire**,
- des espaces dont la configuration semble **mal adaptée aux usages réels** du quotidien.

Ces éléments ne sont pas des accusations : ce sont des **faits rapportés** par les **principaux intéressés**, cohérents entre eux, et qui soulèvent une **inquiétude légitime**. Un projet d'une telle importance ne peut pas avancer sur des bases fragiles, sans vision d'ensemble et sans intégrer l'expertise de celles et ceux qui vivent l'école chaque jour.

Notre démarche est simple et responsable : garantir que ce projet essentiel soit conçu correctement.

Il ne s'agit pas d'entretenir une polémique, mais de rappeler qu'un investissement de cette ampleur doit être pensé avec **rigueur, transparence et concertation**, afin d'éviter des erreurs qui seraient ensuite **coûteuses** et difficiles à corriger.

C'est pourquoi nous prenons un **engagement clair** :

- **Reprendre entièrement le projet** en concertation réelle avec tous les usagers : enseignants, parents, agents, associations, professionnels de l'enfance et du sport.
- **Sécuriser la conception** pour garantir la fonctionnalité, la sécurité et le confort des enfants.
- **Construire un projet cohérent, viable financièrement**, pensé pour **durer** et répondre aux besoins du territoire.



Notre objectif est simple : **réussir un beau projet, utile, durable et pleinement au service de l'avenir de Prunelli et de ses enfants**.

RECONSTRUIRE L'EHPAD A ZIGLIA ET PRÉPARER UN VÉRITABLE HÔPITAL PUBLIC DE PROXIMITÉ



L'EHPAD A Ziglia est aujourd'hui confronté à une situation **critique**.

Les conditions d'accueil se sont **dégradées au fil des ans**, et chacun le voit : notre commune ne peut plus laisser ses aînés vivre dans un cadre qui n'est plus à la hauteur de leur dignité.

Face à cela, notre démarche est claire : **agir rapidement, sérieusement et avec méthode pour redonner à cet établissement un avenir viable**.

1. UNE RÉNOVATION URGENTE ET INDISPENSABLE

Nous commencerons par **sécuriser immédiatement** les conditions d'accueil :

- travaux urgents sur les installations essentielles (**plomberie, ouvertures, sécurité**),
- amélioration du **confort** et de **l'accessibilité**,
- soutien renforcé aux équipes qui travaillent dans des conditions souvent difficiles.

Ces travaux relèvent d'une exigence élémentaire : **respect, sécurité, dignité**.

Mais ils ont également un autre objectif : **préparer l'avenir**. En effet, lorsque le **nouvel EHPAD** sera construit, le bâtiment actuel pourra **changer de destination** pour accueillir d'autres services utiles à la commune. Les rénovations que nous réaliserons immédiatement ne seront donc pas perdues : elles permettront **d'assurer la continuité d'usage** du site et d'en faire un équipement public fonctionnel, sans attendre plusieurs années que le nouvel établissement soit opérationnel.



2. CONSTRUIRE UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT MODERNE ET ADAPTÉ

L'EHPAD actuel ne pourra pas répondre durablement aux besoins du territoire. C'est pourquoi nous engageons une démarche structurée : **construire un EHPAD neuf, moderne, fonctionnel** et adapté au vieillissement de la population. Mais notre vision va plus loin.

Nous ambitionnons d'implanter ce nouvel EHPAD sur le **terrain situé en face du centre de radiologie – scanner – IRM**, un emplacement **stratégique** qui répond aux enjeux actuels de l'offre de soins.



Ce choix présente **plusieurs avantages déterminants** :

- proximité immédiate d'équipements **médicaux essentiels**,
- possibilité de conclure une **convention public-privé** exemplaire pour **optimiser les parcours de soins**,
- **accessibilité renforcée**,
- préparation facilitée du **futur hôpital de proximité**.

3. PRÉPARER L'HÔPITAL PUBLIC DE PROXIMITÉ : UNE NÉCESSITÉ POUR TOUT LE TERRITOIRE

Bien que la santé hospitalière ne relève pas de la compétence de la commune, l'implantation d'un **hôpital public de proximité est un besoin réel et identifié** sur l'ensemble de la Plaine Orientale.

Notre engagement est donc le suivant :

- **acquérir** le terrain,
- y **reconstruire l'EHPAD**,
- et prévoir dès maintenant une **extension possible** permettant de bâtir, sur ce même site, le **véritable hôpital** qui manque à notre territoire.

Cette stratégie est **cohérente** et reconnue par les professionnels :

- Un hôpital public de proximité ne peut fonctionner de manière **équilibrée** et **durable** que s'il est **associé à un EHPAD** ;
- et seulement s'il est implanté sur un **site unique**, afin d'**éviter les surcoûts, les doublons et les pertes d'efficacité**.

Regrouper l'existant sur **un seul et même site** constitue donc la seule solution réellement **viable** pour Prunelli et pour toute la Plaine Orientale.

Et le meilleur site est celui **en face du centre de radiologie**, car il permettrait :

- une **organisation médicale cohérente**,
- des **parcours de soins fluides**,
- un accès direct à des **examens indispensables**,
- un partenariat **public-privé performant**,
- une **maîtrise durable des coûts** d'exploitation.

4. UNE VISION COHÉRENTE, RESPONSABLE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Notre démarche repose sur trois principes simples et solides :

- **responsabilité**, pour agir sans retard et sans improvisation ;
- **concertation**, avec les familles, les personnels, les professionnels de santé et les partenaires institutionnels ;
- **méthode**, avec une planification sérieuse et réaliste pour anticiper les besoins des décennies à venir.

Nous voulons un établissement qui protège, un service public qui rassure et une commune qui accompagne toutes les générations avec humanité, ambition et cohérence.

PER PRUNELLI : BILAN DE 7 ANNÉES D'ACTIONS

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE, TRANSPARENTE, RESPONSABLE ET AU TRAVAIL

UN ENGAGEMENT CONSTANT POUR UNE GESTION SINCÈRE ET RESPONSABLE

Depuis le début de cette mandature, **Per Prunelli** s'est engagé avec constance et sérieux pour défendre une **gestion responsable des finances communales, la transparence des décisions et la priorisation des besoins essentiels des habitants.**

Notre action s'est inscrite dans un cadre clair : exercer pleinement notre rôle d'élus, **alerter lorsque cela était nécessaire, proposer des alternatives réalistes** et rester constructifs, malgré une **exclusion quasi systématique des réunions de travail et un accès limité à l'information.**

LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : UN ENJEU CENTRAL DE NOTRE ACTION

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) est un document fondamental devant permettre aux élus de disposer d'**une information complète et sincère sur la situation financière de la commune**, afin d'éclairer les décisions du conseil municipal.

Face à **une majorité qui ne lui ouvre aucun espace de travail**, l'opposition municipale ne peut faire valoir ses observations et ses propositions que lors du ROB.

Per Prunelli a donc pleinement utilisé les ROB pour défendre ses analyses et proposer des alternatives.

Année après année, nous avons regretté **l'absence d'informations essentielles à une lecture pleinement éclairée.** En effet, les ROB présentés ne comportaient :

- **ni plan prévisionnel d'investissement,**
- **ni diagnostic global des équipements municipaux,**
- **ni évaluation sérieuse des coûts de fonctionnement** induits par les projets envisagés.

Les constats et recommandations de la **Cour des comptes** sont venus **confirmer nos analyses et nos inquiétudes.**

Recommandation n° 4. : Élaborer un plan pluriannuel d'investissement chiffré en recettes et en dépenses, intégré dans une prospective financière et incluant une stratégie de gestion du patrimoine.

Elle rappelle notamment que **l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement est indispensable** pour garantir **le caractère réaliste et soutenable des projets communaux.** Dit autrement, elle invite la majorité à **faire précisément ce que nous demandons chaque année : mesurer les conséquences financières réelles de ses choix.**

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE, FORCE DE PROPOSITIONS DÈS 2019

Dès la première année de mandature, en 2019, **nous avons formulé des propositions concrètes et utiles :**

- **l'utilisation des plus de 500 000 € de dotation quinquennale restante** de la Collectivité de Corse pour la réfection des routes communales, proposition qui a été mise en œuvre ;

- **la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement** devait permettre la rénovation complète du réseau d'assainissement et le raccordement des secteurs encore non desservis. Faute de priorisation et d'une gestion suffisamment rigoureuse, **seule une partie de ces objectifs a pu être atteinte ;**

- **le lancement d'une réflexion sur l'implantation d'un nouveau plateau scolaire et sportif**, ainsi que la recherche de financements pour la démolition de l'ancien collège et la création de nouvelles infrastructures.

Lorsque ces propositions ont été reprises et intégrées aux projets communaux, **nous les avons soutenues sans ambiguïté**, dans l'intérêt de la commune.

PETITE ENFANCE : UNE VISION ANTICIPÉE ET AUJOURD'HUI RECONNUE

En 2020, face à **l'opacité des documents budgétaires** et au **projet de rachat de la résidence Cardiccia pour 1,8 million d'euros**, nous avons choisi de **nous opposer clairement à cette décision.**

Nous avons alors recentré nos propositions sur un **besoin réel et identifié : la petite enfance.**

Nous avons proposé de créer rapidement **une ou plusieurs micro-crèches**, en alternative au projet initial de crèche prévu dans le futur plateau scolaire. Cette proposition a d'abord été rejetée, la majorité considérant qu'**aucune nécessité n'était établie.**

Pourtant, **un an plus tard**, la pertinence de notre analyse a été confirmée par **l'ouverture de la micro-crèche U Primu Passu.**



ALERTER POUR PRÉSERVER L'AVENIR FINANCIER DE LA COMMUNE

Dès 2021, face à des **perspectives financières dégradées**, nous avons appelé à la **prudence budgétaire**.

Nous avons demandé que les investissements se concentrent sur les **priorités essentielles : voirie, assainissement et projets scolaires**, afin de préserver la **capacité d'autofinancement** de la commune.

En 2022 et 2023, nous avons poursuivi ce travail de proposition, en demandant notamment :

- l'**augmentation des aides aux associations culturelles et sportives**, finalement mise en œuvre ;
- l'**implantation d'une seconde micro-crèche** ;
- la **réalisation de travaux pour lutter contre les inondations récurrentes** ;
- l'**achat de foncier stratégique pour l'installation d'un hôpital de proximité** en utilisant la redevance du centre d'enfouissement ;
- la **mise en place de stations d'épuration adaptées**, l'une au village et l'autre en plaine pour lutter **contre les pollutions récurrentes de l'environnement** ;
- la **rénovation des logements communaux vacants de l'ancienne gendarmerie** pour accueillir de jeunes ménages au village.

Il est regrettable que **notre proposition de collaboration visant à élaborer un plan de transition des écoles communales du bilinguisme vers l'enseignement en immersion linguistique ait été ignorée**.

UNE POSTURE RESPONSABLE FACE AUX DÉRIVES BUDGÉTAIRES

En 2024 et 2025, constatant un **dérapage budgétaire préoccupant**, nous avons volontairement cessé de proposer de nouveaux investissements.

Notre priorité était de **préserver les ressources financières communales pour pouvoir financer les dépenses majeures du futur plateau scolaire et sportif** sans avoir à recourir excessivement à l'emprunt. Nous avons alerté sur **le caractère non prioritaire de certains projets** et sur **l'incapacité financière de la commune à en assumer durablement les coûts de fonctionnement**.

Les faits sont désormais **incontestables** :

- Avec un nouvel emprunt court terme de 5 500 000 € pour palier le retard de versement des subventions de l'Etat et de la Collectivité de Corse, le capital restant dû, tous emprunts confondus, s'élève à
 - 11 387 597,78 € en fin d'exercice 2024.

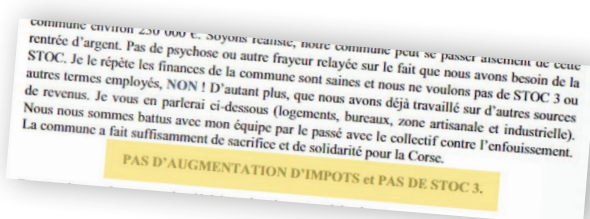
- **11,5 millions d'euros d'emprunts sur une mandature,**
- **une hausse significative des impôts : +31% fin 2022, selon la cour des comptes,**
- **un nouveau centre d'enfouissement jusqu'en 2037.**

L'évolution des recettes communales repose en grande partie sur les recettes d'exploitation, qui, comme vu précédemment, sont fonction des sommes perçues en application du bail consenti à la société STOC, en charge de la gestion des déchets. En 2022, ces dernières se sont élevées à 1,25 M€, soit 26 % des produits de gestion.

Or, le niveau de recettes enregistré depuis 2021 n'est pas forcément acquis à long terme. Si l'exploitation du centre d'enfouissement, qui devait s'achever en 2023, a été prolongée de 15 ans (jusqu'en 2037) et que les capacités de site ont été augmentées de 5 000 tonnes par an⁵⁶, les ressources générées à ce titre dépendront des quantités de déchets qui seront enfouis dans le futur, lesquelles pourront varier en fonction des autres solutions de traitement mises en œuvre à l'échelle régionale.

Autant de décisions de la majorité municipale qui **contredisent directement deux engagements majeurs annoncés en 2020 :**

- **l'absence d'augmentation des impôts ;**
- **l'opposition à tout nouveau centre d'enfouissement...**



UNE OPPOSITION UTILE, RESPONSABLE ET FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS

Malgré un contexte peu favorable à la concertation, notre opposition est restée **fidèle à ses engagements : proposer, alerter, soutenir ce qui allait dans le bon sens et refuser ce qui mettait en péril l'avenir financier de la commune.**

Plusieurs de nos propositions ont été **reprises et mises en œuvre**. D'autres auraient permis d'**éviter les difficultés actuelles** si elles avaient été entendues plus tôt.

Nous restons convaincus qu'une **gestion plus rigoureuse, plus transparente et plus respectueuse** du **dialogue démocratique** aurait permis à Prunelli de suivre une **trajectoire plus maîtrisée**, au service de **l'intérêt général et des générations futures.**

NOTRE PROGRAMME

Pour une commune fondée sur une gestion claire, responsable, rigoureuse et participative, solidaire et pleinement tournée vers l'avenir.

NOTRE ENGAGEMENT

Prunelli di Fium'Orbu mérite une action publique à la hauteur de ses atouts, de son histoire et de ses habitants. Depuis trop longtemps, les décisions ont manqué de vision, de cohérence et de concertation. Il est temps de **retrouver une gestion sérieuse, juste et tournée vers l'avenir.**

Notre démarche repose sur une conviction simple : **bien administrer, c'est écouter, expliquer, prioriser et agir sans promettre l'impossible.**

C'est pourquoi **nous proposons un projet clair, réaliste et construit** avec l'ambition de **répondre aux besoins essentiels, d'améliorer le quotidien et de préserver durablement notre territoire.**

Nous voulons engager une mandature fondée sur :

- la **rigueur financière**, pour valoriser chaque euro public ;
- la **transparence**, pour redonner confiance et associer les habitants aux décisions ;
- la **concertation**, pour construire des solutions réellement adaptées ;
- la **cohérence** et la **méthode**, pour **avancer** pas à pas, avec une vision d'ensemble et des priorités claires.

Ce programme ne promet pas de tout faire d'un seul coup : **il fixe une direction crédible, une ambition maîtrisée et des actions progressives et hiérarchisées**, en lien avec les partenaires institutionnels lorsque les compétences dépassent l'échelle communale.

Nous voulons **une commune mieux gérée, plus solidaire, plus harmonieuse et plus fière de son identité.**

Notre projet est pleinement finançable car il s'appuie sur une **gestion rigoureuse, préparée et conforme** aux recommandations de la Chambre régionale des comptes.

Là où l'absence de méthode a entraîné des surcoûts ces dernières années, nous proposons **une approche fondée sur la priorisation, la maîtrise des dépenses et la recherche systématique des financements disponibles** (État, Collectivité de Corse, Europe).

Chaque action sera engagée avec une étude préalable, un chiffrage clair et un plan pluriannuel d'investissements **pour sécuriser les dépenses et éviter les dérives.**

Notre démarche est simple : valoriser chaque euro public, arrêter le gaspillage, et construire des projets utiles et réalistes, au service des habitants. **Une commune où la parole donnée compte, où les projets sont structurés, où chaque décision est guidée par l'intérêt général.**

Ce programme est **notre engagement collectif.**

Nous le porterons avec **sérieux, humanité et détermination.**

1. UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

Nous voulons **instaurer une gestion financière exemplaire, transparente** et tournée **vers l'avenir**, qui valorise chaque **euro public**, renforce la **confiance** des habitants et associe pleinement la population aux choix qui donnent à la commune les moyens d'agir avec **responsabilité, efficacité et ambition**.

Nos engagements

- **Créer un Conseil citoyen permanent**, lieu de **débat d'idées**, de **contrôle constructif** et de **propositions**, associant les habitants aux **décisions** qui façonnent **l'avenir** de la commune.
- **Améliorer** la qualité du **service public** municipal par un **accueil renforcé**, des **délais de réponse maîtrisés** et une **mairie plus accessible** aux habitants.
- **Réaliser** une **maîtrise rigoureuse** des **dépenses de fonctionnement**.
- **Optimiser l'organisation du travail** en améliorant les plannings, en renforçant la polyvalence et en **développant les formations du personnel...**
- **Stopper** les **recrutements non indispensables**.
- **Réorganiser les services** en valorisant les **compétences** des **agents communaux** et en renforçant les **partenariats adaptés**.
- **Valoriser** les agents communaux par un **management respectueux**, un **dialogue social constructif** et une **meilleure reconnaissance de leur engagement** au service des habitants.
- **Mettre en concurrence** de manière **systématique** et **regrouper les commandes** pour obtenir de **meilleurs tarifs**.
- **Assurer un suivi réel des chantiers**, pour éviter les **malfaçons** et les **abandons**, avec une **présence effective** de la commune sur le terrain.
- **Rénover les bâtiments communaux** (isolation, LED, régulation du chauffage - climatisation...).
- **Installer des panneaux solaires** sur certains bâtiments communaux.
- **Optimiser la gestion du parc de véhicules** en privilégiant un **renouvellement raisonné** et un **entretien préventif** pour **éviter les réparations lourdes**.
- **Piloter les finances** de manière **rigoureuse** en analysant régulièrement les **écarts** entre **prévisionnel** et **réalisé**, en s'appuyant sur des **indicateurs de performance** et en procédant à des **arbitrages rapides** en cas de **dérive**.
- **Garantir une information claire et régulière** sur l'utilisation de **l'argent public**, tant pour l'opposition que pour l'ensemble des **citoyens**.
- **Prioriser les investissements réellement utiles** aux habitants.
- **Établir un plan pluriannuel d'investissements** pour **mettre en œuvre** nos projets en toute **transparence** en évitant les **surcoûts**.

2. ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION : NOTRE PRIORITÉ

Nous voulons offrir à nos enfants et à nos jeunes un **environnement éducatif** fondé sur la **concertation**, l'**ambition** et des **actions concrètes**, pour leur garantir les meilleures **conditions d'apprentissage, d'épanouissement et de réussite**, aujourd'hui comme demain.

Nos engagements

- **Proposer des projets scolaires concertés** et non plus décidés unilatéralement par la municipalité.
- **Réévaluer** les travaux du **projet scolaire et sportif** afin d'associer les **conseils d'école**, les **parents**, les **équipes éducatives** et les **professionnels de la construction**, et permettre l'**élaboration d'un projet cohérent** et réellement **adapté aux besoins**.
- **Réaliser un diagnostic partagé des besoins en modes de garde** (assistantes maternelles, horaires, capacités d'accueil), afin d'**adapter les réponses municipales aux réalités des familles**.
- **Soutenir et structurer un Relais Petite Enfance** (RPE) ou un **dispositif équivalent**, en lien avec la CAF et la PMI, pour **accompagner les parents** et **valoriser** le travail des **assistantes maternelles**.
- **Mettre en place des temps d'échange, de formation et d'information à destination des assistantes maternelles** (*premiers secours, développement de l'enfant, inclusion, langue et culture corses dès le plus jeune âge*).
- **Favoriser la création d'ateliers d'éveil 0-3 ans** (*motricité, lecture, musique*), **ouverts aux assistantes maternelles** et aux **familles**.
- **Soutenir la parentalité en proposant des ateliers, des temps d'échange et des actions d'accompagnement**, en lien avec les professionnels de la petite enfance, de la santé et de l'éducation.
- **Développer des actions passerelles** entre les **structures de petite enfance**, les **assistantes maternelles** et l'**école maternelle** afin de **préparer sereinement l'entrée à l'école**.
- **Associer les ATSEM aux réflexions pédagogiques et organisationnelles** concernant la maternelle, dans une logique de reconnaissance de leur rôle éducatif.
- **Élaborer**, en concertation, un plan de **formation continue** pour les **ATSEM** (*premiers secours enfants, accompagnement des enfants à besoins particuliers, nouvelles pratiques pédagogiques*).
- **Renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap** en adaptant les équipements, en accompagnant les familles et en travaillant avec les **équipes éducatives** pour **faciliter leur accueil** dans tous les temps **scolaires et périscolaires**.
- **Accompagner activement les équipes éducatives et les partenaires institutionnels** afin de **favoriser**, en fonction des besoins identifiés, l'**ouverture de nouvelles classes SEGPA et ULIS**, et ainsi **contribuer** à des conditions d'apprentissage **adaptées** et à la réduction des **effectifs surchargés**.
- **Renforcer les activités de l'ALSH** en développant des projets éducatifs, culturels et sportifs **adaptés aux besoins des enfants et des familles**.
- **Créer un Conseil des Jeunes** pour **associer les adolescents aux projets municipaux** et **développer leur participation citoyenne**.
- **Développer un Espace Jeunes** proposant des **activités éducatives, culturelles, sportives et numériques** dans un **cadre sécurisé et encadré**, et y **organiser ponctuellement des actions de prévention et de sensibilisation** (addictions, sécurité routière, harcèlement, cyberviolence), en **partenariat avec les professionnels compétents**.
- **Soutenir les clubs, les associations et les structures sportives** afin d'**élargir les activités spécifiquement destinées aux adolescents** et de **favoriser leur engagement citoyen**.
- **Garantir un soutien annuel de 20 000 € à la cité scolaire** pour financer les **sorties et voyages pédagogiques** durant toute la mandature.
- **Soutenir la cité scolaire**, y compris **financièrement**, pour **installer la climatisation** et **garantir** à tous les **élèves des conditions d'apprentissage confortables**, sans rupture d'égalité.
- **Développer la formation aux premiers secours** dès le primaire, en **partenariat** avec les **pompiers formateurs**, afin d'assurer un **suivi continu** jusqu'à la fin du collège.
- **Encourager l'ouverture d'une maternelle Scola Corsa** pour offrir un **parcours en immersion linguistique** de qualité dès le plus jeune âge.
- **Élaborer**, en concertation, un **plan de formation** permettant de **préparer le passage progressif de nos écoles à l'immersion linguistique**.
- **Faire de la transmission de la langue et de la culture corses un véritable outil d'émancipation et d'intégration**, et non un simple slogan.

3. URBANISME, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Nous voulons **construire un urbanisme harmonieux et durable**, qui **améliore réellement la vie des habitants** grâce à des **décisions utiles, réfléchies et réalisables**, en façonnant un cadre de vie accueillant et fidèle à l'**identité de Prunelli**, sans **jamais promettre l'impossible**.

Nos engagements

- **Réaliser un inventaire du patrimoine communal** pour planifier son **entretien** et sa **valorisation**.
- **Réhabiliter et remettre sur le marché les logements communaux vacants**, notamment les **appartements de l'ancienne gendarmerie du village**, afin de leur redonner une **utilité** et de répondre aux **besoins en logement**.
- **Mettre en place**, dans le respect du **cadre légal**, une **prime municipale annuelle pour le carburant** afin d'aider les **habitants du village** dans leurs **déplacements**.
- **Élaborer un Plan Local d'Urbanisme** concerté, cohérent avec les règles en vigueur :
 - Un **PLU au service des habitants**, facilitant l'**installation durable des jeunes ménages** de la région.
 - Des **terrains viabilisés à prix abordables**, avec **clauses anti-spéculatives** et possibilité d'**échanges de terrains**.
 - Une **concertation réelle** : **plusieurs réunions publiques, permanences en mairie, participation des habitants**.
- Un **développement maîtrisé et durable**, préservant les espaces naturels.
- **Préserver durablement les terres agricoles dans le PLU**, afin de protéger l'avenir de l'**agriculture locale** et d'éviter leur **artificialisation**.
- Une **urbanisation plus dense, mieux organisée**, limitant le **coût des réseaux** pour les **contribuables**.
- Une **commune développée sans être dénaturée**, en **renforçant les hameaux historiques**.
- Un **PLU intégrant les enjeux de mobilités et de transports**, en lien avec l'**intercommunalité**.
- Une **architecture valorisant l'identité locale**, sans la figer.
- Un **PLU solide, concerté et sécurisé**, construit avec les **partenaires essentiels** (urbanisme, agriculture, environnement, architecture).

4. ENVIRONNEMENT, TOURISME DURABLE, EAU ET RÉSEAUX : DES ACTES CONCRETS

Nous voulons bâtir un territoire **exemplaire** en matière d'**environnement** et de **qualité de vie**, **en protégeant nos ressources, en modernisant nos réseaux et en valorisant nos paysages**, pour offrir à tous les habitants un cadre **sain, harmonieux et durable**, aujourd'hui comme pour les générations futures.

Nos engagements

- Mettre en œuvre un **plan cohérent** pour achever le **réseau d'assainissement**, assurer le contrôle des travaux et rechercher les financements nécessaires aux extensions dans les secteurs encore non desservis.

- Déplacer les regards sur l'axe **Migliacciaru-Abbazia** pour qu'ils ne soient plus sous les roues des véhicules, en réduire le nombre et réaliser ces interventions en coordination avec la Collectivité de Corse pour les travaux de réfection de la route.

- Réaliser une **station d'épuration au village** afin de mettre fin aux déversements dans la nature et **protéger durablement** notre environnement.

- Construire une **nouvelle station d'épuration** en plaine pour remplacer une installation aujourd'hui sous-dimensionnée et en finir avec la **pollution du fleuve**.

- Assurer une **totale transparence** sur l'état du fleuve afin d'engager si nécessaire des actions efficaces pour **restaurer sa qualité** et préserver l'écosystème.

- **Prévenir les inondations** en entretenant les fossés, en rénovant les réseaux d'eaux pluviales et en réactualisant l'étude sur ces réseaux afin de lancer des travaux d'urgence sur les points noirs identifiés.

- **Renforcer les réseaux électriques** en lien avec les partenaires compétents.

- **Anticiper les risques majeurs** (climatiques, sanitaires, techniques) par une meilleure préparation communale et une coordination

renforcée avec les services compétents.

- **Généraliser la collecte des déchets au porte-à-porte** sur l'ensemble du territoire communautaire et assurer un entretien régulier des bacs, afin d'améliorer la **propreté**, de faciliter le **tri** et d'offrir un cadre de vie plus **sain** à tous les habitants.

- **Valoriser les zones humides et les sites naturels**, comme le marais de Canna, grâce à des partenariats adaptés, pour en faire des **espaces pédagogiques et touristiques**, ouverts au public et dédiés à la **préservation**, tout en finançant les transports permettant à nos enfants de découvrir la **biodiversité** de la commune.

- **Travailler** avec les services compétents pour **réhabiliter la tour de Calzarellu** et en faire un **pôle économique et festif sécurisé**, au service du **dynamisme** et du **développement local**.

- **Développer**, en partenariat avec l'Office du tourisme intercommunal, **un programme d'activités touristiques** valorisant les **artisans**, les **producteurs locaux** et les **savoir-faire du territoire**, notamment par l'**organisation de marchés artisanaux nocturnes animés**.



5. SOLIDARITÉ, CCAS ET LIEN SOCIAL

Nous voulons bâtir une commune profondément **solidaire**, où chacun, à tout âge, trouve **soutien, bienveillance et présence**, et où le **lien social** devient une véritable **force** qui **rassemble, protège et enrichit** la vie de tous.

Nos engagements :

- **Renforcer le rôle du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)** comme acteur central de l'**accompagnement social** de proximité.
- **Mettre en place un guichet d'accompagnement aux démarches administratives**, pour aider les habitants face au numérique (impôts, CAF, retraite, santé).
- **Créer un dispositif de veille sociale territoriale**, en lien avec les **associations**, pour repérer et accompagner les personnes en situation d'**isolement**.
- **Ouvrir un Espace Familles au CCAS**, pour soutenir les parents : écoute, orientation, aide scolaire, ateliers pratiques.
- **Créer un réseau communal de bénévoles**, mobilisable pour les visites de convivialité, l'aide ponctuelle ou les événements **solidaires**.
- **Développer le portage de repas à domicile** pour les personnes isolées ou à mobilité réduite.
- **Renforcer les services de transport adaptés pour les seniors** afin de préserver leur **autonomie** et leur permettre d'accéder facilement aux **soins**, aux **commerces**, aux **services publics** et aux **activités**.
- **Financer des programmes de sorties mensuelles pour les enfants** de l'ALSH et les seniors.
- **Soutenir les actions intergénérationnelles** favorisant le **partage**, la **transmission** et la **solidarité**.
- Organiser chaque année une **Semaine de la solidarité**, en partenariat avec les **associations caritatives** de la région, incluant **collectes alimentaires, dons, ateliers de prévention et actions citoyennes**.

6. ASSOCIATIONS, SPORT, CULTURE ET IDENTITÉ

Nous voulons faire de Prunelli **un territoire qui rayonne** pleinement grâce à la **vitalité** de ses **associations**, la **richesse** de sa **culture**, l'**énergie** de son **sport** et la **fierté** de son **identité**. Ensemble, soutenons ceux qui font vivre notre commune et construisons une vie collective **dynamique, créative et ouverte** à tous.

Nos engagements

- **Garantir un soutien stable et durable aux associations locales actives** en fixant dès 2026 un seuil minimal de subventions qui sera maintenu pendant toute la mandature.
- **Créer un espace de discussion** pour coconstruire les projets associatifs.
- **Développer une politique culturelle dynamique et ambitieuse** tout au long de l'année, en plaine comme au village, en faisant revivre des **traditions populaires** de partage comme la **Sant'Andria**, tout en valorisant notre **identité** et en accueillant pleinement la diversité des autres cultures.
- **Valoriser la langue, l'histoire et le patrimoine du Fium'Orbu** en participant au financement d'un **travail de doctorat** et en collaborant avec les associations du territoire.
- Créer au village **un centre d'immersion linguistique** dédié à l'histoire et aux activités traditionnelles, accueillant des enfants tout au long de l'année. Ce lieu vivant renforcerait la **transmission culturelle**, encouragerait la réinstallation de familles au village et contribuerait à dynamiser l'**activité économique locale**.
- Relancer la **foire agricole du Fium'Orbu** pour en faire un rendez-vous incontournable valorisant nos **savoir-faire**, nos **producteurs** et le **dynamisme** du territoire.
- **Remettre le tracteur de la FORTEFF** sur la place du marché.
- **Restaurer les monuments et bâtiments emblématiques** avec une expertise scientifique garantissant leur préservation sans jamais en dénaturer l'authenticité.
- **S'employer à la réouverture d'un lieu muséal** dédié à l'histoire du territoire et à la valorisation des activités traditionnelles.
- **Œuvrer**, en partenariat avec les associations du territoire, **à la création d'un trail annuel** mettant en valeur nos sites et lieux historiques emblématiques.
- **Construire un complexe sportif moderne et adapté**, comprenant une salle polyvalente pour la gymnastique, des espaces dédiés à la danse, des locaux destinés au bien-être et des zones équipées pour la pratique des **sports de combat**.
- **Créer une salle des fêtes polyvalente**, accueillante et moderne, pensée pour les **animations culturelles**, les **réunions**, les **événements associatifs** et les grands moments de **convivialité familiale** — mariages, baptêmes et célébrations — qui font vivre notre commune.
- **Travailler à l'implantation d'une école de natation**, étape indispensable pour permettre la réouverture au public de la piscine de la cité scolaire, afin d'offrir à tous un accès **sécurisé** et **encadré** à cet équipement majeur.



7. ÉCONOMIE LOCALE ET COMMERCE DE PROXIMITÉ

Nous voulons faire de l'**économie locale** un véritable **moteur de vitalité** pour notre commune, en soutenant nos **commerces de proximité**, en valorisant les **savoir-faire du territoire** et en créant les conditions d'un **développement durable, équilibré et bénéfique** pour tous les habitants.

Nos engagements

- Favoriser l'installation de commerces de proximité, en facilitant l'accès au foncier et aux locaux, et en accompagnant les porteurs de projets dans leurs démarches.
 - Mettre en place des incitations financières ciblées pour favoriser le retour de commerces itinérants (boulangers, bouchers...), afin de garantir aux habitants du village un accès régulier aux produits du quotidien, renforcer la vie locale et encourager durablement la réinstallation au village.
 - Réhabiliter des bâtiments communaux afin d'accueillir des activités économiques, artisanales, associatives ou de services répondant aux besoins des habitants.
 - Lancer un appel à projets pour valoriser l'hippodrome en dehors des périodes de course, en y développant des activités économiques liées à l'entraînement des chevaux et en y organisant des démonstrations hippiques annuelles afin de dynamiser le territoire et soutenir une filière porteuse.
 - Recourir autant que possible aux commerçants et entreprises du territoire, notamment pour l'organisation des manifestations festives et culturelles ou la réalisation des paniers cadeaux de Noël, dans le respect des principes de la commande publique, d'égalité de traitement et de libre concurrence.
 - Élaborer un plan pluriannuel pour acquérir et réaménager des sites stratégiques, afin d'en faire des espaces économiques, culturels et festifs renforçant l'attractivité de la commune.
 - Donner la priorité aux producteurs locaux en facilitant la vente directe et les circuits courts, en leur réservant des espaces adaptés et en les mettant pleinement en valeur lors des marchés et événements communaux, avec un accompagnement constant de la mairie.
 - Évaluer avec rigueur tout projet d'implantation commerciale proche des établissements scolaires, en prenant en compte la sécurité des élèves, la circulation, les accès et l'intégration paysagère.
 - Utiliser, lorsque nécessaire, les leviers juridiques prévus par le droit pour protéger la sécurité publique et la cohérence du développement économique local.
 - Soutenir la création d'une pépinière d'entreprises au sein de bâtiments communaux afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation sur le territoire.
 - Assurer une information et une concertation claire dès qu'un projet privé peut avoir un impact notable sur la vie quotidienne, la sécurité ou l'économie locale.
- Soutenir l'emploi local et les initiatives durables, en agissant dans le cadre des compétences communales :
- en adaptant les achats publics (allotissement, critères environnementaux, circuits courts) conformément au Code de la commande publique ;
 - en accompagnant les commerces et artisans de proximité par l'animation économique, la mise à disposition de locaux et l'appui aux démarches administratives ;
 - en valorisant les filières locales et durables (agriculture, artisanat, économie circulaire, énergies renouvelables) ;
 - en facilitant l'installation et le développement des entreprises grâce à des zones d'activités adaptées et à une bonne connectivité numérique ;
 - en soutenant l'insertion professionnelle et l'emploi solidaire, en partenariat avec les acteurs du territoire (mission locale, associations d'insertion, ESAT) ;
 - en encourageant les projets contribuant à la transition écologique (réduction des déchets, recyclage, mobilités douces, circuits courts).

8. SANTÉ, SÉCURITÉ ET DIGNITÉ

Nous voulons faire de la **santé**, de la **sécurité** et de la **dignité** des **priorités absolues**, en agissant avec **humanité, détermination et responsabilité** pour **protéger, accompagner et garantir** à chaque habitant un **cadre de vie sûr, solidaire et respectueux** à tous les âges de la vie.

Nos engagements

- **Engager sans délai la rénovation de l'EHPAD a Ziglia** afin d'offrir aux résidents et aux personnels un **cadre de vie digne, sûr et adapté** à leurs besoins (plomberie, ouvertures...).
- **Construire** en parallèle un **EHPAD moderne et fonctionnel** sur un **nouveau site**, offrant aux résidents un **cadre de vie confortable et sécurisé**. Et intégrant des dispositifs d'**accompagnement et d'accueil adaptés** pour les familles ayant des proches en situation de **handicap** ou de **dépendance**.
- **Relancer et promouvoir le projet d'Hôpital public de proximité en Plaine Orientale** : urgences du quotidien, unité de médecine, lits de courte durée, pôle gériatrique, consultations spécialisées, imagerie, biologie en coordination avec les professionnels du territoire. C'est un projet essentiel pour **garantir un accès rapide et équitable aux soins** pour l'ensemble des habitants.
- **Continuer à travailler avec détermination** pour **défendre ce projet** auprès de l'**ARS** et de l'**État**, sur la base des études et des besoins clairement identifiés du territoire, bien que la **santé hospitalière** ne relève pas de la compétence communale.
- Agir pour obtenir une **implantation sur un site unique** avec un **gestionnaire unique**, garant d'une organisation **efficace**, de **moyens mutualisés** et d'une **qualité de soins pérenne**.
- Favoriser la création d'un **funérarium** sur le territoire communal, en lien avec les acteurs compétents, afin d'offrir aux familles un **lieu de recueillement digne et accessible**.
- Développer une politique active de **prévention** auprès des **jeunes**, en partenariat avec les **établissements scolaires**, les **associations** et les **acteurs sociaux**, afin de **réduire les risques** et les situations de **vulnérabilité**.
- **Optimiser l'éclairage public**, les **aménagements urbains** et la **surveillance** des zones sensibles (**caméras de vidéoprotection** dans le respect de la loi), pour **limiter les points de deal** et **renforcer la sécurité** dans les espaces publics.
- **Lutter contre le trafic de drogue** en lien avec les **autorités compétentes**.
- Améliorer la **sécurité** de la commune en traitant les **points sensibles**. Notamment en réaménageant la **voirie de la zone industrielle** et de la sortie de la **cité scolaire** ou la **traversée de Migliacciaru**, afin de garantir des **déplacements plus sûrs** et mieux protégés.
- Envisager l'**acquisition du foncier** de la copropriété de **Tanghiccia** en contrepartie de travaux d'**aménagement de parkings**, afin de **sécuriser le stationnement** au cœur de Migliacciaru.
- Redonner tout son **éclat au monument aux morts du village**, pour préserver notre **mémoire collective** et **honorer nos anciens**.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR PRUNELLI

Prunelli di Fium'Orbu a tout pour réussir : une **identité forte**, un **territoire riche**, une **jeunesse dynamique**, des **hameaux vivants** et une **population attachée** à sa commune. Ce programme est une **invitation à unir nos forces** pour transformer ces **atouts** en véritables **moteurs d'avenir**.

Nous voulons ouvrir une **nouvelle page**, bâtie sur la **confiance**, **l'écoute** et **l'envie d'agir ensemble**. Nous ne faisons pas des **promesses irréalistes** : nous proposons une **trajectoire claire, solide et constructive** pour **améliorer la vie quotidienne**, renforcer la **solidarité**, **dynamiser** notre **économie** et **protéger durablement** notre **environnement**.

Ce projet n'appartient pas seulement à une **équipe** : il appartient à **tous ceux** qui veulent un **territoire mieux géré**, plus **harmonieux**, plus **juste** et plus **ambitieux**. **Ensemble, habitants, associations, acteurs économiques, services publics**, nous pouvons créer une **commune qui avance**, qui **se modernise** et qui retrouve **fierté** et **stabilité**.

Nous établirons une **coopération constructive** avec **l'intercommunalité**, la **Collectivité de Corse**, les autres **communes du territoire** et les **services de l'État**, en portant **la voix de Prunelli** avec **détermination** afin que **les besoins de notre commune** soient toujours **pleinement défendus et entendus**.

Nous avons la **volonté**, les **idées** et **l'énergie** pour construire un **avenir à la hauteur de Prunelli**. **Avec vous**, nous voulons redonner à notre commune **dynamisme**, **cohérence**, **sérénité** et **ambition**.

Ensemble, faisons **rayonner Prunelli di Fium'Orbu**.

Ensemble, bâtissons **un avenir solide, solidaire et tourné vers demain**.





Per
PRUNELLI

L'AVENIR DE PRUNELLI SE CONSTRUIT ENSEMBLE.

Notre ambition est simple : réconcilier Prunelli avec une action publique lisible, où les décisions sont expliquées et les engagements tenus. Nous voulons remettre **de la méthode, de la concertation et de la rigueur** là où il y a eu trop d'improvisation et de tensions.

Avec vous, nous voulons **faire aboutir ce qui est essentiel pour Prunelli.**

Réussir un projet scolaire et sportif concerté, réellement **fonctionnel ; construire** en urgence **un EHPAD digne** et poser les bases d'une **véritable stratégie de santé** de proximité ; **élaborer un PLU** qui permette enfin **aux jeunes de la région de s'installer durablement** ; soutenir vigoureusement **l'économie locale** et valoriser **l'identité du Fium'Orbu.**

Ensemble, construisons une municipalité sérieuse, humaine et efficace, au service de **l'intérêt général et des générations futures.**

Ensemble, avançons.

Rejoignez-nous, suivez nos informations en direct et venez échanger lors de nos réunions publiques.

Réunions publiques :

- Samedi 28 février 2026

18h00, salle polyvalente de Prunelli village

- Mardi 3 mars 2026

18h00, centre culturel Timo Pieri à Cardiccia

Suivez la campagne
PER-PRUNELLI.COM

